



Communiqué de presse
Paris, le 28/01/2022

Réaction à l'annonce du préfet de Police de revenir sur sa décision de déplacer les campements d'usager·ères de crack sur le site de la ZAC Bercy-Charenton

La Maire du 12^e arrondissement, Emmanuelle Pierre-Marie, avec son équipe municipale, prend acte de la décision du préfet de Police de revenir sur son intention de déplacer les campements d'usager·ères de crack sur le site de la ZAC Bercy-Charenton.

La majorité regrette l'apparence de cynisme et l'absence de concertation qui entourent ces annonces successives, dans un contexte pourtant dramatique.

L'équipe municipale réitère son soutien aux Parisiens et aux Parisiennes qui souffrent de la situation et espère que la réunion Plan Crack convoquée en urgence mardi 1^{er} février, à la demande de la Ville de Paris, permettra d'enfin mettre en œuvre les mesures à la hauteur des enjeux sanitaires, sociaux et humains.